



RÉGION D'AUDRUICQ  
Communauté de Communes

# 2022

VOTRE  
CALENDRIER  
DE LA COLLECTE  
2022



# INFOTri

n°19



**DES CHANGEMENTS**

**AU 1<sup>ER</sup> JANVIER POUR UNE  
MAÎTRISE DE LA REDEVANCE**





# ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

D'un côté, nous avons une hausse de la quantité de déchets produits et jetés par nos concitoyens : + 5% entre 2019 et 2020.

En parallèle, le tri sélectif est moins bien réalisé dans nos foyers puisque nous sommes passés de 15 % de refus de tri à 22 %, entre 2017 et 2021.

D'un autre côté, les réglementations sont de plus en plus strictes, imposent des investissements considérables pour traiter convenablement les déchets produits, et font s'envoler les taxes d'enfouissement.

Et entre le marteau et l'enclume, il y a la CCRA et ses élus que je représente qui, vaille que vaille, essaient d'assurer le service le plus juste.

Je comprends nos concitoyens mécontents qui disent : « On paye de plus en plus, alors qu'on nous en demande de plus en plus, voire qu'on nous retire des services ! ». Il faut savoir que si nous n'avions rien fait évoluer, c'est une hausse entre 10 et 15 % de la redevance qui aurait dû être mise en œuvre en 2022.

Jusqu'à présent, les habitants de la CCRA bénéficiaient d'un service XXL : de nombreux sacs d'ordures ménagères sans limitation, autant de déchets verts, le ramassage annuel des encombrants sans tri... Aujourd'hui, il est de notre responsabilité politique, à nous, élus communautaires, de prendre les mesures qui réduisent la facture tout en préservant notre environnement.

Nous avons confiance en vous, habitants de la CCRA, pour comprendre ces mesures et participer avec nous aux efforts proposés dans ce document, qui empêcheront une augmentation de la redevance voire, même, la diminueront en 2022 !

Yves ENGRAND

Vice-Président de la Communauté  
de Communes de la Région d'Audruicq  
Maire de Saint-Folquin

## Collecte des déchets : ce qui évolue en 2022



### UN BAC POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES

Chaque foyer recevra, dans le courant de l'année, un bac de 140 litres, au couvercle noir pour déposer ses ordures ménagères (non recyclables). Les sacs poubelle déposés hors de ce bac ne seront alors plus collectés.



### ARRÊT DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les déchèteries d'Audruicq et Oye-Plage sont à votre disposition **EN ACCÈS GRATUIT**.



### UNE COLLECTE FACULTATIVE DES DÉCHETS VERTS

- La collecte des déchets verts en porte-à-porte, tout en restant possible, devient facultative moyennant une redevance complémentaire (estimée entre 100 et 130 € par foyer). Les foyers intéressés recevront un bac de 240 litres (coupon de réservation ci-dessous à remplir et retourner à la CCRA).
- Les déchèteries d'Audruicq et Oye-Plage sont à votre disposition **EN ACCÈS GRATUIT**.

### COUPON DE RÉSERVATION DE BAC POUR LES DÉCHETS VERTS

(à compléter et retourner à la CCRA par courrier ou remplir le formulaire sur [www.ckra.fr](http://www.ckra.fr))

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... COMMUNE : .....

TÉLÉPHONE : .....

souhaite disposer d'un bac de 240 litres pour les déchets verts moyennant une redevance supplémentaire.

Signature :

Date : .....

# Maîtrise de la redevance

Coût du service  
au niveau  
national :

**118 €**/hab.

Redevance CCRA 2022  
estimée si aucun  
changement :

**115 €**/hab.

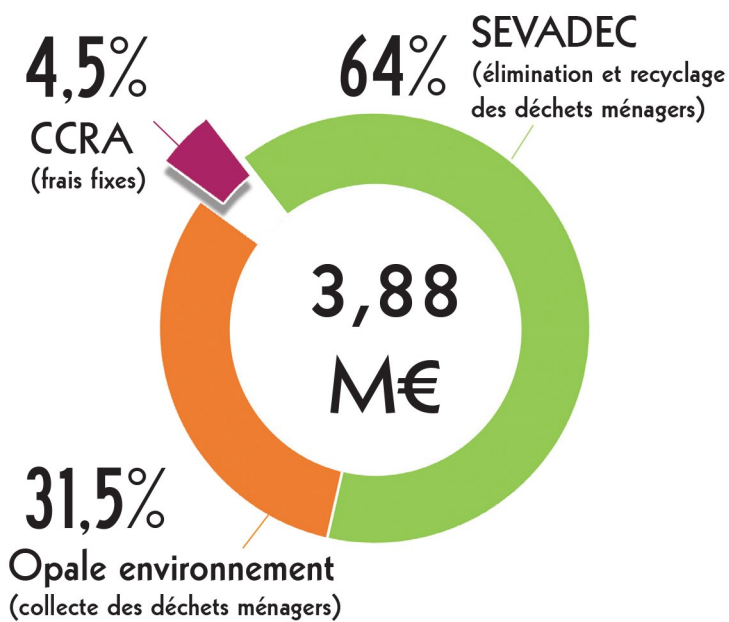
Redevance CCRA 2022  
estimée avec  
les changements :

**97 €**/hab.



**ÉGALITÉ DES USAGERS FACE À LA REDEVANCE**  
Collecte des déchets verts : Ne payeront désormais que ceux qui  
choisissent l'option du ramassage des déchets verts.

## BUDGET 2021 : RÉPARTITION DES DÉPENSES



## DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES EN 2021 :

**+ 122 000 €**

Augmentation des tonnages  
(déchets produits par les  
habitants)

**+ 83 000 €**

Baisse des subventions  
pour le recyclage

**+ 79 000 €**

Augmentation des taxes  
(Taxe Générale sur les  
Activités Polluantes)

**+ 185 000 €**

Augmentation de la contribution  
au SEVADEC

## Sondage sur les déchets verts : merci pour vos retours !

Cet été, nous vous avons demandé si la mise à disposition d'un composteur et/ou d'un broyeur de végétaux pourrait vous intéresser. Vous avez été nombreux à répondre à notre sondage et nous vous en remercions. Les élus ont pris en compte vos remarques et réfléchissent actuellement à différentes mesures soutenant les pratiques éco-responsables : soutien à l'achat de composteurs par exemple.

## Les déchèteries du territoire

**Audruicq** : rue Carnot | 03 21 36 64 17

**Oye-Plage** : route du pont d'Oye | 03 21 85 47 28

**Horaires d'ouverture** : du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h. Le dimanche de 9h à 12h.

**Accès gratuit aux déchèteries avec un badge** (demande de badge sur le site Internet : [www.sevadec.fr](http://www.sevadec.fr) rubrique : Déchèteries/horaires et règlement)

# 2022

## ZONE 1 :

**Audruicq (centre) \***  
**Muncq-Nieurlet (hors communal) \***  
**Nortkerque**

**Oye-Plage (centre) \***  
**Polincove**  
**Saint-Folquin**

**Saint-Marie-Kerque**  
**Saint-Omer-Capelle**  
**Zutkerque**

\* Détail par secteur sur le site [www.ccrta.fr](http://www.ccrta.fr)



Jours de collecte de vos déchets	Emballages recyclables et verre 1 semaine sur 2	Déchets ménagers non recyclables chaque semaine	Biodéchets chaque semaine en avril, mai, juin, juil. août, sept., oct. et nov.	Déchets verts chaque semaine en avril, mai, juin, juil., août, sept., oct. et nov.	Facultatif 1 semaine sur 2 en jan., fév., mars et déc.
Audruicq (centre)	jeudi	jeudi	vendredi	vendredi	
Muncq-Nieurlet (hors communal)	mercredi	mercredi	mardi	mardi	
Nortkerque	lundi	lundi	mercredi	mercredi	
Oye-Plage (centre)	mardi	mardi	lundi	lundi	
Polincove	mercredi	mercredi	mardi	mardi	
Saint-Folquin	vendredi	vendredi	jeudi	jeudi	
Sainte-Marie-Kerque	lundi	lundi	mercredi	mercredi	
Saint-Omer-Capelle	vendredi	vendredi	jeudi	jeudi	
Zutkerque	mercredi	mercredi	mardi	mardi	

- Pensez à sortir vos bacs la veille au soir du jour de ramassage.
- Lors d'une semaine avec un jour férié, les collectes de la semaine, à partir de ce jour, sont reportées d'une journée jusqu'au samedi inclus.

**Déchèteries d'Audruicq et Oye-Plage**  
 du lundi au samedi : 8h30-12h15 / 13h30-18h  
 le dimanche de 9h à 12h / Fermées les jours fériés.

## Calendrier des emballages recyclables et du verre

JANVIER	FÉVRIER	MARS
L M M J V S D 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
AVRIL	MAI	JUIN
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

- : semaine de ramassage des emballages recyclables et du verre pour la zone 1.
- : semaine de ramassage des emballages recyclables, du verre, des biodéchets et des déchets verts en janvier, février, mars et décembre, pour la zone 1.
- : jour férié

# 2022

## ZONE 2 :

Audruicq (les périphéries)\*  
Guempys  
Muncq-Nieurlet (communal)\*

Nouvelle-Église  
Offekerque  
Oye-Plage (les périphéries)\*

Recques-sur-Hem  
Ruminghem  
Vieille-Église

\* Détail par secteur sur le site [www.ccr.fr](http://www.ccr.fr)



Communauté de Communes  
de la Région d'Audruicq



Communauté de Communes  
de la Région d'Audruicq  
03 21 00 83 83  
[www.ccr.fr](http://www.ccr.fr)

### Jours de collecte de vos déchets

	Emballages recyclables et verre 1 semaine sur 2	Déchets ménagers non recyclables chaque semaine	Biodéchets chaque semaine en avril, mai, juin, juil. août, sept., oct. et nov. 1 semaine sur 2 en jan., fév., mars et déc.	Déchets verts chaque semaine en avril, mai, juin, juil., août, sept., oct. et nov. 1 semaine sur 2 en jan., fév., mars et déc.
Audruicq (les périphéries)	jeudi	jeudi	vendredi	vendredi
Guempys	vendredi	vendredi	jeudi	jeudi
Muncq-Nieurlet (communal)	mercredi	mercredi	mardi	mardi
Nouvelle-Église	lundi	lundi	mercredi	mercredi
Offekerque	vendredi	vendredi	jeudi	jeudi
Oye-Plage (les périphéries)	mardi	mardi	lundi	lundi
Recques-sur-Hem	mercredi	mercredi	mardi	mardi
Ruminghem	mercredi	mercredi	mardi	mardi
Vieille-Église	lundi	lundi	mercredi	mercredi



Pensez à sortir vos bacs la veille au soir du jour de ramassage.  
 Lors d'une semaine avec un jour férié, les collectes de la semaine, à partir de ce jour, sont reportées d'une journée jusqu'au samedi inclus.



Facilitatif

### Calendrier des emballages recyclables et du verre



JANVIER	FÉVRIER	MARS
L M M J V S D 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
AVRIL	MAI	JUIN
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Déchèteries d'Audruicq et Oye-Plage  
du lundi au samedi : 8h30-12h15 / 13h30-18h  
le dimanche de 9h à 12h / Fermées les jours fériés.

: semaine de ramassage des emballages recyclables et du verre pour la zone 2.  
 : semaine de ramassage des emballages recyclables, du verre, des biodéchets et des déchets verts en janvier, février, mars et décembre, pour la zone 2.  
 : jour férié



Communauté de Communes  
de la Région d'Audruicq

# LES BONS GESTES DU TRI



Communauté de Communes  
de la Région d'Audruicq  
03 21 00 83 83  
www.ccrfa.fr

## PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES



Dans le grand conteneur  
à couvercle jaune \*

\* Les couvercles bleu-vert des conteneurs seront remplacés par des couvercles jaunes dans le courant de l'année 2022 pour répondre aux obligations nationales.

- PAPIER ET CARTONS
- MÉTAL
- PLASTIQUE : BOUTELLES, BIDONS ET FLACONS

Bien vidés, non lavés et en vrac



## BIODÉCHETS



Dans le petit conteneur à couvercle marron

- DÉCHETS ALIMENTAIRES
- LINGETTES ET PAPIERS ABSORBANTS
- PETITS VÉGÉTAUX



## VERRE



Dans le petit conteneur à couvercle vert

- VERRE

sans bouchons, sans couvercles



## DÉCHETS VERTS



Facultatif en porte-à-porte à partir de 2022

- EN PORTE À PORTE :

Collecte facultative à partir de 2022 moyennant une redevance complémentaire (estimée entre 100 et 130 € par foyer). Contactez la CCRA au 03 21 00 83 83 pour bénéficier de ce service.

- EN DÉCHÈTERIES

## DÉCHETS NON RECYCLABLES



Dans le grand conteneur à couvercle noir \*\*

\*\* Les conteneurs à couvercle noir seront distribués dans le courant de l'année 2022.

- TOUT CE QUI NE SE RECYCLE PAS OU NE SE VALORISE PAS !



PENSEZ AUSSI :

- AUX PHARMACIES pour les médicaments entamés, périmés...
- AUX RELAIS BORNES DE pour les vêtements, les chausssures...

AUX DÉCHÈTERIES pour les déchets verts, les encombrants, les piles, les bidons d'huiles, les pots de peintures, les cartouches d'encre, les ampoules, les téléphones portables et les imprimantes cassés, l'électroménager, les meubles, les gravats, les déchets ménagers spéciaux...

